

L'ajournement

On peut dire que la population de Louis-Hébert est constituée dans une large proportion de familles stables qui comportent, par conséquent, de nombreux jeunes. Or, le drame de ces familles, monsieur le Président, comme j'ai pu m'en rendre compte au cours de la dernière campagne, c'est le sort réservé à cette belle jeunesse en grande partie instruite, mais qui se voit condamnée à l'oisiveté, faute d'emplois ou de débouchés, sans la moindre lueur d'espoir à l'horizon d'un avenir meilleur. Aussi ai-je fait de l'«emploi jeunesse» ma première priorité.

Le très honorable premier ministre (M. Mulroney), de passage dans Louis-Hébert lors de l'ouverture de ma campagne de financement, alors qu'il était président de l'Iron Ore en octobre 1982, disait ceci et je cite: «Dans ce comté et dans cette région, vous avez tout pour devenir un centre névralgique de la recherche et du développement. Vous avez les industries, l'université, la main-d'œuvre qualifiée, des centres de recherche, une infrastructure sociale, et ainsi de suite. Il ne vous manque que le désir du gouvernement fédéral de se fixer des objectifs qui correspondent aux exigences de la situation et aux talents de notre peuple et de concerter avec le Québec pour que ça devienne une réalité».

● (1805)

En effet, dans ma circonscription de Louis-Hébert se trouvent des maisons d'enseignement telles l'Université Laval, la plus ancienne université francophone de l'Amérique, où travaillent des chercheurs de toutes les spécialités et où l'on donne aussi un enseignement d'excellence en optique et en laser. Il y a aussi l'Université du Québec et trois cégeps, dont un anglophone, deux complexes scientifiques hautement sophistiqués, l'Institut national de recherche scientifique qui se spécialise dans les recherches dans le domaine de l'eau et de la géologie et qui a une deuxième vocation, soit de former des universitaires de 2^e et 3^e cycles. Le Centre de recherche industriel du Québec qui travaille de concert avec l'industrie a perfectionné au maximum des produits selon les grandes orientations du virage technologique qu'effectue le gouvernement du Québec. Il y a aussi des entreprises privées de technologie de pointe reconnues mondialement, telles que Gentec, Didactech, et j'en passe, des services tertiaires, des services financiers, des services publics et des services communautaires les plus modernes fournis par les villes. Il y a aussi des réseaux routier, ferroviaire et aérien adéquats.

Enfin, la qualité de la vie n'est pas contestable, et je suis, pour ma part, résidente de la circonscription depuis plus de 25 ans et à même de constater toutes les installations tant aux niveaux hôtelier, restauration, information que touristique offert par la circonscription à tout nouvel arrivant. De plus, la situation géographique permet de bénéficier de l'attrait unique d'une ville comme Québec.

Depuis quelques années déjà, les organismes du milieu ont procédé à l'analyse complète de l'économie de la région de

Québec. Au delà de cette évaluation, il s'avère urgent de réorganiser notre secteur industriel. Trop longtemps, le gouvernement précédent a-t-il visé sur les seuls programmes ponctuels de création d'emplois temporaires. Il est temps de remplacer cette politique de cataplasme par une véritable stratégie de développement régional.

Tous les agents du milieu sont maintenant d'accord pour faire porter nos principales énergies sur la revitalisation du secteur industriel de notre région. C'est donc dans l'esprit des recommandations du Sommet économique qui viendront plus tard confirmer son importance que s'est formé le GATIQ en avril 1983 soit le Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec. Celui-ci, monsieur le Président, regroupe des partenaires qui sont directement reliés au domaine de la technologie et au secteur industriel. On y retrouve l'Université Laval, l'Institut national de recherche scientifique, la Société Inter-port qui a annoncé dernièrement que déjà sept industries étaient prêtes à venir s'établir immédiatement dans la région de Sainte-Foy, dont la Chambre de commerce du Québec métropolitain et le Centre de recherche industrielle du Québec. Il s'est donné pour but d'unifier les forces scientifiques et technologiques de la région en soutenant l'échange entre les chercheurs eux-mêmes et entre les chercheurs et l'entreprise. En l'occurrence, la façon la plus adéquate de réaliser ces objectifs est de créer un véritable parc de technologie de pointe. A cette fin, le Conseil d'orientation de développement économique de Sainte-Foy, à la suite de la tenue d'un sommet économique et d'études sérieuses, a préconisé l'implantation d'industries de pointe dans l'axe Sainte-Foy-Québec. Ce parc industriel déjà en place a été proposé à cette fin, son emplacement répondant pleinement aux critères de localisation de telles industries.

Ce site, en effet, est situé derrière le CRIQ et l'INRS et entouré de parcs industriels zonés et regroupe tout un ensemble de ressources et de services requis à cette fin. C'est dans ce parc, également, que l'on aimerait voir s'établir l'Institut d'optique et de laser dont on a tant parlé ces derniers temps.

Sans vouloir rêver, monsieur le Président, d'une «Silicon Valley», nous sommes en mesure de démontrer, nous de Louis-Hébert et de la région de Québec, que c'est principalement dans cette direction que se trouve l'avenir économique de notre région.

M. Bernard Valcourt (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada, tout comme l'honorable députée de Louis-Hébert (M^{me} Duplessis), a une haute estime pour le rôle remarquable joué par le GATIQ, c'est-à-dire le Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec, pour l'implantation du parc de technologie de pointe de la région de Québec.

Le processus de coopération engendré dans ce dossier entre les deux paliers de gouvernement, les universités locales et le secteur privé est un exemple qui doit être activement encouragé.